

Régulier : oui / non ?
 Régime spécial : oui / non ?
 Erasmus : oui / non ?
 Enseignement à distance : oui / non ?

Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	Crédits ECTS	VET porteuse	Le cas échéant, ÉQUIVALENCE UE AOF et CC AOF si porteur de crédits	Évaluation continue intégrale			SESSION 1				SESSION 2			Coefficient	Remarques éventuelles						
								Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagées (3 minimum, sauf dérogation pour CC de 20h ou moins : 2 minimum)	Mode de calcul de la moyenne (voir l'onglet précision) Préciser mode (1), (2), (3) ou (4)	Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagées (2 minimum)	Part CC	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT	Nature (écrit / oral / pratique)			Durée	Part CT				
SEMESTRE 1																									
SPMECLS1	SPMECLA1		O	YSEAL1A1	6																				
				Electronique, Energie électrique, Automatique 1		EEEEAL1_201						écrit	3	100%						écrit	1h30	70%	0.5	Une des trois notes de CC en session 1 se réfère aux TP. Elle est reportée en session 2 avec un poids de 30%	
SPMECLS1	SPMECLA1A		O	YSMEL1B1		MECAL1_201						écrit	2	100%						écrit	1h30	70%	0.5		Une des trois notes de CC en session 1 se réfère aux TP. Elle est reportée en session 2 avec un poids de 30%
SPMECLS1	SPMECL1B		O	YSCHL1B1	6																				
				Physique/Chimie 1		CHMIL1_201						écrit	2	100%							écrit	1h	100%	0.5	
SPMECLS1	SPMECL1B		O	YSPH1B1		PHYSL1_201						écrit	2	100%							écrit	1h30	100%	0.5	
SPMECLS1	SPMECL1C		O	YSPH1A1	6	PHYSL1_201		écrit	3	mode (4)														1	
SPMECLS1	SPMECL1D		O	YSPH1C1	6	PHYSL1_201		écrit	3	mode (4)														1	
SPMECLS1	SPMECL1E		O	YSEAL1E1	6	EEEEAL1_201		écrit	2	mode (4)														0.25	
SPMECLS1	SPMECL1E		O	YSMEL1E1		MECAL1_201		écrit	2	mode (4)														0.25	
SPMECLS1	SPMECL1E		O	YSMEL1E2		MECAL1_201		écrit	3	mode (4)														0.5	
SEMESTRE 2																									
SPMECLS2	SPMECL2A		O	YSEAL2A1	6	EEEEAL1_201																			
				Electronique, Energie électrique, Automatique 2		EEEEAL1_201						écrit	3	100%							écrit	1h30	70%	0.5	Une des trois notes de CC en session 1 se réfère aux TP. Elle est reportée en session 2 avec un poids de 30%
SPMECLS2	SPMECL2A		O	YSMEL2A1		MECAL1_201						écrit	2	100%							écrit	1h30	100%	0.5	
SPMECLS2	SPMECL2B		O	YSCHL2B1	6	CHMIL1_201																			
				Physique/Chimie 2		CHMIL1_201						écrit	2	100%							écrit	1h	100%	0.5	
SPMECLS2	SPMECL2B		O	YSPH2B1		PHYSL1_201						écrit	2	100%							écrit	1h30	100%	0.5	
SPMECLS2	SPMECL2C		O	YSPH2A1	6	PHYSL1_201																			
				Physique 2		PHYSL1_201						écrit	3	100%							écrit	1h30	70%	1	Une des trois notes de CC de session 1 se réfère aux TP. Elle sera reportée en session 2 avec un poids de 30%
SPMECLS2	SPMECL2D		O	YSPH2C1	6	PHYSL1_201		écrit	3	mode (4)														1	
SPMECLS2	SPMECL2E		O	YSCHL2D1	6	CHMIL1_201		écrit	2	mode (4)														0.25	
SPMECLS2	SPMECL2E		O	YSEAL2E1		EEEEAL1_201		écrit	2	mode (4)														0.25	
SPMECLS2	SPMECL2E		O	YSEAL2E2		EEEEAL1_201		écrit	2	mode (4)														0.35	
SPMECLS2	SPMECL2E		O	YSMEL2E1		MECAL1_201		écrit + oral	2	mode (2)														0.15	
				Stage facultatif																					
				Engagement Etudiant (hors maquette)	0																				

A PRECISER
 règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)
 règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)
 règles de prise en compte des absences aux épreuves
 éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)
 En cas d'ECI: explicitation des modalités d'application de la seconde chance
 autres remarques

EN LICENCE
Pas de note éliminatoire
Une moyenne aux semestres attendue
pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue
Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

4 CAS POSSIBLES :

Hors ECI

	session 1	session 2
A/	CC tout au long de l'année	CT
B/	CC + CT	CT
C/	CT à l'issue du semestre	CT

D/ **ECI*** **Evaluation continue intégrale**
 Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves
 - Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre

Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

* 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :

-	Exemple sur 3 notes :	N1-N2 et N3 représente la seconde chance
(1)	$(N1+N2)/2$	} Prise en compte de la meilleure des 2 notes
	$(N1+N2+N3)/3$	
(2)	$(N1+N2+N3)/3$	} Prise en compte de la meilleure des 2 notes
	N3	
(3)	N1;N2;N3	Meilleures des 2 notes / 3
(4)	Autre formule à préciser	Soumis à validation de la CFVU

<p>Mode de calcul retenu pour les éléments en ECI (aucun élément ne délivre de crédits ECTS)</p> <p>- mode (2) : choix de la meilleure note entre d'une part la moyenne des notes à toutes les évaluations et d'autre part la note de la dernière évaluation.</p> <p>- mode (4) : moyenne éventuellement pondérée de toutes les évaluations.</p> <p>Modalité d'application de la seconde chance</p> <p>- Pour les éléments en ECI, le nombre de CC est égal au minimum requis pour garantir la seconde chance.</p> <p>- Pour les autres éléments, la seconde session représente la deuxième chance.</p> <p>Règles de prise en compte des absences</p> <p>- Pour les éléments en mode ECI, un CC de substitution est organisé en fin de semestre pour les étudiants ABJ (disposition du paragraphe 3.2.2 du guide des MCC).</p> <p>- Pour les éléments donnant lieu à une seconde session, toute absence justifiée ou non se traduit par la note 0/20.</p> <p>Règles de compensation</p> <p>- Au sein d'un semestre, il y a compensation entre les 5 UE qui le constituent.</p> <p>- La compensation s'opère également entre les 2 semestres du niveau L1.</p> <p>Règles concernant le statut AJAC</p> <p>Un étudiant n'ayant pas validé le L1 mais ayant acquis au moins 80% des crédits qui constituent l'année (soit 8 UE sur 10) est autorisé s'il le souhaite à s'inscrire dans l'année supérieure L2 (disposition du paragraphe 2.2.1.i.2 du règlement des études).</p> <p>Règles concernant le report des notes de TP</p> <p>Si un élément constitutif contient une note de TP, précisé dans les remarques, et si cette note est supérieure ou égale à 10 sur 20, elle sera conservée que ce soit en cas de session 2 ou en cas de redoublement, sauf si le contenu pédagogique du ou des TP est modifié.</p> <p>Stage facultatif</p> <p>Durée de 1 semaine à 4 semaines maximum. Ce stage se effectués en dehors des périodes d'examens (du 01/05 au 31/08).</p>
--

Règle d'absence retenue (ABI - ABJ)